



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

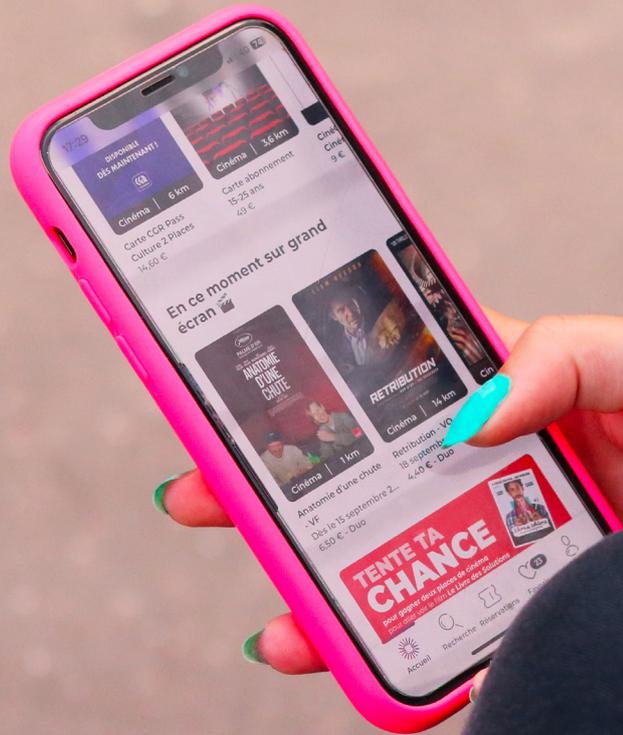
LE PASS CULTURE 
EN BREF

Janvier 2024

pass
Culture 

SOMMAIRE

Tout savoir sur le pass Culture	p.5
La part individuelle, c'est quoi ?	p.X
La part collective, c'est quoi ?	p.X
Foire aux questions	p.X
Infos pratiques	p.X



TOUT SAVOIR SUR

LE PASS CULTURE

Le pass Culture, c'est un dispositif avec un objectif: avoir un accès plus facile à la culture. Ce pass te permet de bénéficier d'une somme d'argent qui varie en fonction de ton âge et que tu peux utiliser pour faire des activités culturelles près de chez toi ou acheter des biens culturels.

Une part individuelle



Tu as entre 15 et 18 ans ?

Tu peux profiter d'une somme d'argent sur l'application pass Culture pour accéder de façon autonome à toutes tes envies de culture.

Une part collective



Tu es collégien ou lycéen ?

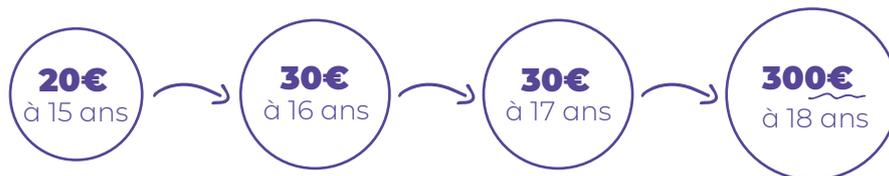
La part collective est attribuée aux collèges et aux lycées, pour les élèves de la 6^e à la terminale. Elle finance des activités d'éducation artistique et culturelle dans le cadre scolaire.

LA PART INDIVIDUELLE

C'EST QUOI ?

La part individuelle du pass Culture, c'est une application téléchargeable depuis les stores, sur Android ou iOS, mais aussi une web application sur l'ordinateur.

C'est combien,
et pour qui ?



Comment utiliser son crédit pass Culture ?

Toutes les propositions culturelles publiées sur l'application peuvent être réservées avec le crédit pass Culture. Au programme :



Des sorties culturelles

(cinéma, théâtre, concerts, festivals, musées...)



De la pratique artistique

(stages et ateliers, cours de danse, de dessin, de musique...)



Des rencontres avec des artistes et professionnels de la culture



Des offres physiques

(CD, livres, vinyles, livres audio, DVD, instruments de musique...)



Des biens numériques

(presse en ligne, livres audio...)

LA PART COLLECTIVE

C'EST QUOI ?

Complémentaire de la part individuelle, la part collective du pass Culture permet aux professeurs de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour leurs classes, de la 6e à la terminale (entre 20 € et 30 € par élève).

Comment utiliser la part collective ?



C'est sur l'interface Adage que les professeurs peuvent réserver leurs activités.

Les classes peuvent, par exemple, accueillir des artistes, des romanciers, d'autres professionnels de la culture, visiter des musées, des monuments, participer à des représentations de spectacle vivant...

Les biens culturels physiques ne font pas partie de l'offre !

???

Comment s'inscrire sur le pass Culture entre 15 et 18 ans ?

Pour t'inscrire, il faut télécharger l'application pass Culture depuis ton Store, sur Android ou iOS, ou te rendre sur la web application du pass Culture depuis ton ordinateur. Il faut ensuite aller sur ton profil, indiquer ton adresse mail, créer un mot de passe et renseigner ta date de naissance.

Un mail est envoyé pour confirmer ton adresse mail. Il faut ensuite retourner sur ton application afin de poursuivre ton inscription, en renseignant ton nom et prénom, ta ville et ton adresse postale.

???

Quels sont les trois parcours d'obtention du crédit ?

Tu as entre 15 et 17 ans et tu disposes d'identifiants ÉduConnect

1 Il faut cliquer sur «**Identification avec ÉduConnect**» depuis l'application et le portail ÉduConnect apparaîtra. ÉduConnect est la plateforme qui permet d'accéder à tes notes et à ton environnement numérique de travail. Ce sont les professeurs qui transmettent les codes ÉduConnect aux élèves.

Tu as entre 15 et 17 ans et tu ne disposes pas de codes ÉduConnect, ou tu as 18 ans

2 Une identification manuelle avec ta pièce d'identité est nécessaire pour finaliser son inscription. Il faut cliquer sur "J'ai ma pièce d'identité en cours de validité avec moi" afin d'être redirigé vers une page pour vérifier ton identité. L'accès à ton appareil photo est nécessaire !

3

Tu es de nationalité étrangère et tu résides sur le territoire français depuis au moins 1 an

Les jeunes de nationalité étrangère peuvent également bénéficier du pass Culture. Pour finaliser ton inscription, l'application te renvoie vers un site qui s'appelle "Démarches simplifiées" pour déposer un dossier de demande d'obtention de crédit pass Culture.

???

Que réserver avec le pass Culture ?

Seules les propositions culturelles publiées sur l'application peuvent être réservées avec le crédit disponible du pass Culture.

Pour les biens numériques

Toutes les offres numériques sont éligibles au pass Culture 15-17 ans, y compris les e-books et la presse en ligne, sauf les jeux vidéo et les offres numériques payantes. À partir de 18 ans, 100 € peuvent être dépensés dans toutes les offres numériques.

Pour les événements culturels

Les événements comme les sorties culturelles (cinéma, théâtre, concerts, musées, etc.), les pratiques artistiques (stages et ateliers de pratique, cours de danse, de dessin, de musique, etc.), ou les rencontres (rencontres avec artistes, découverte de métiers...) peuvent être réservés via l'application. Un code de confirmation sera ensuite envoyé par mail et/ou disponible sur l'application.

Pour les biens matériels

Les biens matériels (CD, livres, livres audio, DVD, instruments de musique, etc.) peuvent également être réservés via l'application. Il faut ensuite aller les retirer au point de vente sur présentation de son code de réservation.

???

Que réserver avec le pass Culture ?

Pour certains événements, il est possible de réserver deux places, une pour soi, et une pour un invité ! Le plus souvent, cela est indiqué sur la page de l'offre.

FOIRE AUX

QUESTIONS



Bon à savoir

- > Pour utiliser ton pass Culture, les offres proposées doivent être réservées dans la limite du solde plafonné de chaque catégorie (biens numériques, biens physiques et événements culturels).
- > L'ensemble de l'état de tes plafonds de dépense est consultable dans l'onglet "Profil" sur l'application.
- > Pour accéder aux offres près de chez toi, la géolocalisation doit être activée.
- > Les livres scolaires et parascolaires, les accessoires et bons pour instruments de musique, le matériel informatique (ordinateur, téléphone...), certains jeux vidéo ainsi que les figurines **ne sont pas pris en charge par le pass Culture.**
- > Le pass Culture a pour objectif d'encourager **la rencontre entre les acteurs culturels et les utilisateurs**, il n'est donc pas possible de te faire livrer de biens matériels.
- > **Plus de crédit ? Des tas de offres gratuites restent disponibles sur l'application :** visites guidées, podcasts, documentaires, jeux-concours, rencontres en ligne avec des artistes ...

INFOS

PRATIQUES

UNE QUESTION ?

Notre support est là pour te répondre !

[**support@passculture.app**](mailto:support@passculture.app)

RETROUVE-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



[**passcultureofficiel**](#)



[**passcultureofficiel**](#)



[**passcultureofficiel**](#)

**Télécharge
l'application !**



pass
Culture

